

# COMMUNE DU BLANC-MESNIL

## AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PROJET SIMPLIFIE D'ACQUISITION PUBLIQUE - BIEN EN L'ETAT D'ABANDON

-----  
**7, RUE DE L'ABBE NIORT**

Par délibération n°2019-07-33 en date du 04 juillet 2019, le Conseil Municipal a déclaré la parcelle bâtie située au 7, rue de l'Abbé Niort au Blanc-Mesnil, cadastrée section BE n°5, d'une surface de 552 m<sup>2</sup>, appartenant à monsieur Gilles ELNER, en état d'abandon manifeste et a décidé de poursuivre l'expropriation de ce bien pour cause d'utilité publique dans les conditions de l'article L. 2243-4 du code général des collectivités territoriales.

A cette fin, un dossier présentant le projet simplifié d'acquisition publique du bien, ainsi que l'évaluation sommaire de son coût, sera mis à disposition du public.

La mise à disposition se déroulera au sein de l'Hôtel de Ville - Direction de l'Aménagement - Service Urbanisme - 1, place Gabriel Péri, 93150 LE BLANC-MESNIL du:

**lundi 12 août 2019, 9h00 au vendredi 13 septembre 2019, 17h00 inclus.**

Durant cette période chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations soit sur un cahier d'observations mis à disposition du public **du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00** soit par courrier à l'adresse suivante :

**MAIRIE DU BLANC-MESNIL  
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT  
MISE A DISPOSITION NIORT  
1, Place Gabriel Péri  
93156 LE BLANC-MESNIL CEDEX**

A l'issue de la phase de mise à disposition close le 13 septembre 2019, une synthèse et un bilan des observations seront élaborés. En fonction de ce bilan, le Maire pourra demander à la Préfecture de déclarer le projet sur cette parcelle d'utilité publique et son expropriation pour le compte de la Ville.